Mathieu Bock-Côté : “Le vivre-ensemble est une fraude grossière”

31/07/2017 à 18h34

Mathieu Bock-Côté voit dans un amendement adopté mardi dernier par l’Assemblée une étape supplémentaire vers un multiculturalisme d’inspiration nord-américaine funeste pour la liberté d’expression. Il nous met en garde contre une « dérive orwellienne » qu’il constate déjà dans son propre pays.



LE FIGARO – *Les députés LREM ont voté un amendement à l’article 1 du projet de loi de moralisation de la vie politique prévoyant une «peine complémentaire obligatoire d’inéligibilité» en cas de manquement à la probité. La probité impliquerait «les faits de discrimination, injure ou diffamation publique, provocation à la haine raciale, sexiste ou à raison de l’orientation sexuelle» précise l’amendement. Que cela vous inspire-t-il?*

Mathieu BOCK-CÔTÉ – Vous me permettrez et me pardonnerez d’être franc: j’en suis effaré. Et je pèse mes mots. Évidemment, tout le monde s’entend pour condamner le racisme, le sexisme ou l’homophobie. J’ajouterais que nos sociétés sont particulièrement tolérantes et ont beaucoup moins de choses à se reprocher qu’on veut bien le croire. Mais le problème apparait rapidement: c’est celui de la définition. À quoi réfèrent ces concepts? Nous sommes devant une tentative peut-être sans précédent d’exclure non seulement du champ de la légitimité politique, mais même de la simple légalité, des discours et des idées entrant en contradiction avec l’idéologie dominante. Il faut inscrire cet amendement dans un contexte plus large pour comprendre sa signification: nous

sommes devant une offensive idéologique bien plus brutale qu'il n'y paraît.

Prenons l'exemple du racisme. On a vu à quel point, depuis quelques années, on a amalgamé le racisme et la défense de la nation. Pour la gauche diversitaire et ceux qui se soumettent à ses prescriptions idéologiques, un patriotisme historique et enraciné n'était rien d'autre qu'une forme de racisme maquillé et sophistiqué. Ceux qui voulaient contenir l'immigration massive étaient accusés de racisme. Ceux qui affirmaient qu'il y avait un lien entre l'immigration et l'insécurité étaient aussi accusés de racisme. De même pour ceux qui confessaient l'angoisse d'une dissolution de la patrie. Cette assimilation du souci de l'identité nationale à une forme de racisme est une des tendances lourdes de l'histoire idéologique des dernières décennies. On l'aura compris, on accuse de racisme ceux qui ne se plient pas à l'idéologie diversitaire. Quelle sort sera réservé à ceux qui avouent, de manière articulée ou maladroite, de telles inquiétudes?

LE FIGARO. — *Le politiquement correct est-il le corollaire du multiculturalisme?*

Mathieu BOCK-COTÉ. — Le multiculturalisme est traversé par une forte tentation autoritaire — pour ne pas dire plus. Il est contesté — plus personne ne croit sérieusement qu'il dispose d'une adhésion populaire. Il doit alors faire taire ses contradicteurs. Il le fait en les diabolisant. Ceux qui rapportent les mauvaises nouvelles à son sujet sont accusés de propager la haine. Une information qui ne corrobore pas les récits lénifiants sur le vivre-ensemble sera traitée au mieux comme un fait divers ne méritant pas une attention significative, au pire comme un fait indésirable qui révélerait surtout la psychologie régressive de celui qui en témoigne. D'ailleurs, on le voit avec les poursuites à répétition contre Éric Zemmour: on pensera ce qu'on voudra de ses idées, mais ce qui est certain, c'est qu'il est poursuivi pour ce qu'on appellera des crimes idéologiques. Il ne voit

pas le monde comme on voudrait qu'il le voit alors on travaille fort à le faire tomber. Et on se dit qu'une fois qu'on sera débarrassé de ce personnage, plus personne ne viendra troubler la description idyllique de la société diversitaire. On veut faire un exemple avec lui. Je note par ailleurs que Zemmour n'est pas seul dans cette situation: Georges Bensoussan et Pascal Bruckner ont aussi goûté aux charmes de la persécution juridique. J'en oublie. Il s'agissait d'odieux procès.

Tout cela pour dire que le multiculturalisme, pour se maintenir, doit diaboliser et maintenant pénaliser ceux qui en font le procès.

Mais il faut voir que le multiculturalisme ne fait pas bon ménage avec la liberté d'expression, dans la mesure où la cohabitation entre différentes communautés présuppose une forme de censure généralisée où chacun s'interdit de juger des traditions et coutumes des autres. On appelle cela le vivre-ensemble: c'est une fraude grossière. On le voit quand certaines communautés veulent faire inscrire dans le droit leur conception du blasphème ou du moins, quand elles veulent obliger l'ensemble de la société à respecter leurs interdits moraux, comme on a pu le voir dans l'affaire des caricatures.

[…]

Le Figaro

Merci à **valdorf**